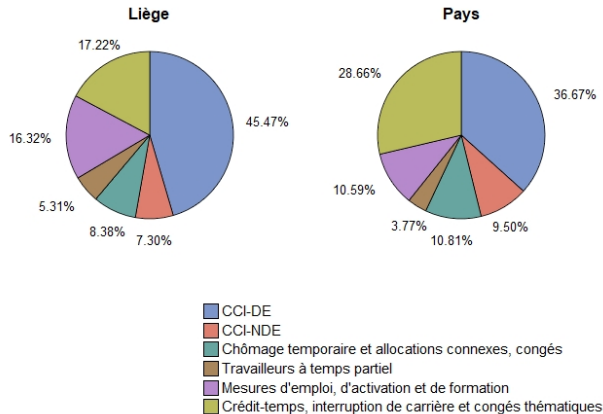


Entité: Liège



Directeur: Marie-Sophie HODY
 Nombre d'agents: 219
 Nombre en équivalents à temps plein: 186

Indicateurs du marché de l'emploi	Nombre	% par rap. au pays
Population en âge de travailler (1)	527.197	7,2
Assurés contre le chômage (2)	262.850	6,8
Travailleurs qui habitent dans le ressort du bureau du chômage (3)	222.196	6,5
Taux du chômage (4)	12,3	

Vision globale 2018	Nombre / Montants	% par rap. au pays
Octroi du droit aux allocations (dossiers introduits)	193.021	10,3
Décisions de non-admissibilité au droit aux allocations (5)	3.690	10,3
Dossiers litiges achevés	8.186	8,8
Contrôles achevés	3.996	7,4
Sanctions notifiées au cours de l'année (6)	6.003	10,0
Suspensions et exclusions dans le cadre de l'activation du comportement de recherche d'emploi (7)	1.011	14,9
Montants des paiements introduits par les OP (chômage avec ou sans compl. d'entreprise) - en millions d'EUR 2017	632,5	9,6
Montants des paiements introduits par les OP (chômage avec ou sans compl. d'entreprise) - en millions d'EUR 2018	582,9	9,5
Montants à récupérer (solde fin d'année) - en millions d'EUR	63,9	14,5
Montants récupérés/reçus - en millions d'EUR	9,5	12,2

Profil des personnes indemnisées (moyenne annuelle 2018)			Nombre	% par rap. au pays
Chômeurs indemnisés (CCI-DE et CCI- NDE)	CCI-DE	Après prestations de travail	27.065	9,6
		Après études	6.353	17,2
		Travailleurs à temps partiel volontaire	1.552	7,7
		Chômage avec complément d'entreprise	954	10,9
		Hommes	19.950	10,4
		Femmes	15.974	10,2
		Chefs de ménage	11.597	11,6
		Isolés	10.518	11,7
		Cohabitants	13.809	8,7
		Total	35.924	10,3
	CCI-NDE	Travailleurs à temps partiel volontaire	362	8,6
		Chômage avec complément d'entreprise	3.550	5,4
		Chômeurs âgés	1.818	9,3
Chômage temporaire et allocations connexes, congés	Chômeurs temporaires	CCI-NDE, aidants proche (ou dispense pour difficultés sociales et familiales)	35	4,4
		Total	5.764	6,4
		Parents d'accueil	142	7,1
		Période non rémunérée dans l'enseignement	476	13,6
		Vacances jeunes	87	3,0
		Vacances senior	8	2,8
		Congés: soins d'accueil	4	2,6
Travailleurs à temps partiel	Travailleurs à temps partiel avec maintien de droit et AGR	Travailleurs à temps partiel volontaire avec AGR	50	12,8
		Total	4.192	11,7
Mesures d'emploi, d'activation et de formation	Programmes d'activation	Activa - réglementation fédérale	1.759	14,1
		Activa - réglementation régionale	4.922	22,6
		Programmes de transition	614	20,0
		SINE	666	6,9
	Mesures pour travailleurs		598	4,7
			2.381	9,3
	Mesures de formation	Formation professionnelle		
		Reprise d'études ou suivre une formation (autre que formation professionnelle)	1.845	16,7
		Autres	8	0,4
	Mesures dans le cadre du développement du statut unique	Allocation de licenciement	12	8,7
		Allocation en compensation de licenciement	94	4,2
Dispenses d'IDE particulières	Activités à l'étranger	Activités ALE ou APS	0	2,8
			90	5,4
Crédit-temps, interruption de carrière et congés thématiques	Interruption de carrière	Avec allocations	4.061	6,9
		Sans allocations	127	11,7
		Total	4.188	7,0
	Crédit-temps	Avec allocations	4.732	4,2
		Sans allocations	540	5,1
		Total	5.271	4,3
	Congés thématiques	Avec allocations	3.853	4,6
		Sans allocations	297	5,0

Profil des personnes indemnisées (moyenne annuelle 2018)			Nombre	% par rap. au pays
Crédit-temps, interruption de carrière et congés thématiques	Congés thématiques	Assistance médicale	235	1,3
		Congé parental	3.912	5,5
		Congé pour soins palliatifs	3	0,9
		Total	4.150	4,6
Attestations	Nombre d'attestations délivrées pouvant favoriser l'engagement		4.676	6,7
	Autres attestations		8.449	4,9
	Total		13.125	5,4

(1) Population au 1er janvier 2018 âgée de 15 à 64 ans inclus (source: Statbel).

(2) Il s'agit des assurés contre le chômage au 30 juin 2017. Ils comprennent:

a. Les travailleurs ayant cotisé le 30 juin 2017 à la sécurité sociale, secteur chômage (source: calculs ONEM sur la base de données ONSS et ORPSS et sur la base de données INAMI pour les travailleurs frontaliers entrants);

b. Les CCI demandeurs d'emploi inoccupés, les travailleurs à temps partiel volontaire demandeurs d'emploi et les demandeurs d'emploi avec complément d'entreprise, payés en juin 2017 (source: ONEM);

c. Le travail frontalier sortant au 30 juin 2017; le travail frontalier entrant a été déduit de la rubrique a (source: estimations sur la base de données INAMI).

(3) Les travailleurs ayant cotisé le 30 juin 2017 à la sécurité sociale, secteur chômage (source: calculs ONEM sur la base de données ONSS et ORPSS pour les travailleurs et sur la base de données INAMI pour les travailleurs frontaliers entrants).

(4) Les CCI demandeurs d'emploi inoccupés, les travailleurs à temps partiel volontaire demandeurs d'emploi et les demandeurs d'emploi avec complément d'entreprise, payés en juin 2018 (source: ONEM) divisés par le nombre d'assurés contre le chômage au 30 juin 2017 (source: calculs ONEM sur la base de données ONSS et ORPSS pour les travailleurs, de données ONEM pour les chômeurs et de données INAMI pour les travailleurs frontaliers).

(5) Le nombre de décisions en matière de non-admissibilité sur la base de travail ou d'études insuffisants ou suite à un dossier incomplet ou tardif.

(6) Avertissements, sanctions sans sursis, sanctions avec sursis partiel ou complet pour chômage dépendant de leur propre volonté, pour fausse déclaration ou pour travail ou revenu non déclaré et pour indisponibilité passive.

Du fait de la 6ème réforme de l'état, la compétence décisionnelle relative aux sanctions pour indisponibilité active ou passive a été transférée aux régions. La compétence décisionnelle concernant les sanctions pour chômage volontaire ainsi que les sanctions administratives est restée au niveau fédéral. La région statistique est déterminée en fonction du domicile de la personne sanctionnée sauf pour les sanctions prononcées par les régions. Dans ce cas, la région statistique est celle de l'autorité régionale qui a pris la décision.

(7) Sanctions pour indisponibilité active (voir également note 6).